

## Coûts et financements de l'accueil de l'enfance

Table ronde en ligne

15 novembre 2021, 09h00 - 12h15

Il est aujourd'hui admis que l'accueil de l'enfance (accueil pré- et parascolaire et accueil familial de jour) est une des mesures cardinales pour faciliter la conciliation Famille/Travail et l'égalité des chances dès la naissance. Pourtant, la mise en œuvre de cette politique se heurte à l'accessibilité des places et aux tarifs élevés pour les parents. Sans subventionnement conséquent surtout, ni déduction fiscale importante, les frais de garde peuvent dissuader les parents de reprendre un emploi ou d'augmenter leur taux d'activité. Ce manque de perspective nuit par ailleurs à l'encouragement de l'enfance et à l'aspiration des plus jeunes à vivre en société.

Il existe peu de marge d'économies pour l'offre d'accueil en Suisse, sans risque de mettre en péril la qualité des prestations. Par contre, il est possible d'agir sur les conditions structurelles de mise en œuvre de la politique d'accueil et l'importance de la répartition du financement entre les partenaires intéressés (parents, pouvoirs publics, employeurs) ; autant de leviers qui peuvent faire évoluer l'accessibilité aux places d'accueil.

La table ronde proposée par Pro Enfance souhaite inviter à la réflexion et à l'action pour répondre aux défis de notre société. Une occasion de porter notre regard sur différents modèles de financement de l'accueil de l'enfance et la nécessité de parvenir à un consensus quant au cofinancement des prestations.

### PROGRAMME

Modération Julie Schnydrig Kettenacker, membre du Comité de Pro Enfance

#### Première partie : modèles de financement de l'accueil de l'enfance

##### 09h00 – Introduction

*Claudia Mühlebach, présidente de Pro Enfance*

##### 09h10 – Formes de rémunération des accueillantes et accueillants familiaux de jour

*Sylvie Lacoste, secrétaire générale de la Fondation de l'accueil de jour des enfants du canton de Vaud  
Xavier Babey, secrétaire général de l'Association accueil familial de jour du canton de Neuchâtel*

Tandis que l'État de Vaud vient d'augmenter les subventionnements octroyés à l'accueil familial de jour, dans d'autres cantons comme celui de Neuchâtel le salaire minimum fait débat. Deux cantons romands sont invités à s'exprimer sur le financement de l'accueil familial de jour. Comment le secteur est-il financé, par qui ? Comment les parents de jour sont-ils rémunérés et à quelles conditions ? Ou en d'autres termes, quel est le coût pour une heure d'accueil et quels sont les principaux critères de qualité inclus dans le coût des prestations ? Autant de questions qui permettront d'illustrer au travers de quelques exemples les enjeux actuels du secteur d'activité.

## 09h45 – Types de subventionnement de l'accueil de l'enfance

### Quid du soutien par l'intermédiaire des parents et des structures ?

*Alexandre Bédât, chef du Service de l'action sociale de la Commune de Saint-Imier*

*Barbara Mali de Kerchove, cheffe du Service des écoles et du parascolaire de la Ville de Lausanne*

Les bons de garde font de plus en plus écho en Suisse alémanique. Dans quelle mesure ce type de subventionnement facilite-t-il l'accessibilité à l'offre et les démarches administratives des parents ? Simplifie-t-il les procédures d'exploitation des directions de structures d'accueil ? Comment le déficit global d'une structure d'accueil est-il compensé ? Pourquoi le financement par sujet permettrait-il de soutenir les familles de manière plus ciblée, serait plus efficace que le financement par objet ? Dans quelle mesure favorise-t-il une concurrence plus équitable et l'ouverture d'un plus grand nombre de places ? Comment sont financés les projets éducatifs et le temps de travail hors enfant ?

La Ville de Lausanne a développé une politique publique concernant l'accueil pré- et parascolaire sans recourir aux bons de garde. Le modèle de subventionnement introduit est-il désormais dépassé ?

## 10h20 – Pause

## 10h30 – Financement de l'accueil des enfants et tarifs parentaux

*Michèle Theytaz Grandjean, membre du Comité de la COFF, secrétaire générale de Pro Familia Vaud*

Comment l'accueil institutionnel des enfants est-il financé et combien dépensent les parents qui y ont recours ? Une nouvelle étude de la Commission fédérale pour les questions familiales (COFF) dresse un état des lieux et identifie des lacunes, mais aussi des exemples de bonnes pratiques de communes, de cantons et de pays européens. La COFF formule en outre 18 recommandations à l'intention des autorités politiques et administratives pour que toutes les familles en Suisse puissent profiter d'offres d'accueil abordables et de qualité.

La COFF est une commission extraparlamentaire consultative qui s'engage pour des conditions-cadres favorables aux familles. Elle veille à fournir aux autorités politiques et administratives des connaissances spécifiques sur la politique familiale.

## Deuxième partie : cofinancement de l'accueil de l'enfance

## 10h55 – Proposition de Pro Enfance pour un concept de modélisation de cofinancement

*Jean-Claude Seiler, membre du Comité de Pro Enfance*

Pro Enfance postule notamment l'exigence d'une coordination et d'une répartition claire des compétences entre les communes, les cantons et la Confédération, ainsi que la mise en place de systèmes de financement suffisants, stables et pérennes. A l'heure où il est question de diminuer de manière légitime la prise en charge du coût par les parents, le manque à gagner est indubitablement à compenser. Dans quelle mesure est-il envisageable de proposer un concept de modélisation de cofinancement de l'accueil de l'enfance afin de garantir une qualité durable de l'offre ? Quel changement de paradigme peut être envisagé ?

### Réactions :

- *Samuel Bendahan, conseiller national*
- *Florian Chappot, conseiller municipal de la Ville de Sion en charge des affaires sociales*
- *Gaby Szöllösy, secrétaire générale, Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS)*

## 11h30 – Quelles interférences entre modèles politiques et modèles de financement ?

*Jean-Michel Bonvin, Dr en sociologie, Université de Genève*

Comment faire interagir les différents niveaux : politique, économique et sociologique en sachant qu'il est aujourd'hui communément admis que l'accueil de l'enfance dépasse bien largement la question de la conciliation vie privée/vie professionnelle ? Véritable politique publique, l'accueil de l'enfance se situe au carrefour entre les politiques sociales (éducation précoce, facteur d'intégration, promotion de l'égalité des chances) et économiques (coût important, mais retour sur investissement sociétal pour chaque place d'accueil). Jean-Michel Bonvin apporte son regard socio-économique sur l'accueil de l'enfance, en considérant les différents modèles exposés durant la matinée.

## 12h00 – Regards croisés entre utopie et champ des possibles

*Philipp Kutter, membre de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture (CSEC-N), coprésident de Alliance Enfance*

*Valérie Piller Carrard, présidente de la CSEC-N et présidente de Pro Familia Suisse*

*Fabien Fivaz, vice-président de la CSEC-N*

Largement engagés sur le terrain de l'accueil de l'enfance, une conseillère nationale et deux conseillers nationaux prendront la parole afin de nouer la gerbe. Quels sont les éléments pouvant être retenus et plaidés à Berne ? Quelles sont les recommandations pouvant être émises, afin de parvenir à un consensus et porter ensemble un modèle de cofinancement de l'accueil de l'enfance ? Quel rôle Pro Enfance peut-elle jouer pour que le domaine soit considéré comme un secteur d'activité dans lequel il est urgent d'investir afin de proposer des prestations de qualité au service des enfants, partout en Suisse ?

## 12h15 – Conclusion

### Public cible

- Acteurs et actrices de l'accueil de l'enfance
- Autorités publiques communales, cantonales et fédérales

### Conditions d'inscription

Inscription jusqu'au 8 novembre sur [www.proenfance.ch/table-ronde-financements](http://www.proenfance.ch/table-ronde-financements). Gratuit.

### Information

info@proenfance.ch

### Soutien et remerciements

Office fédéral des assurances sociales (OFAS)